

L'artillerie de Gribeauval

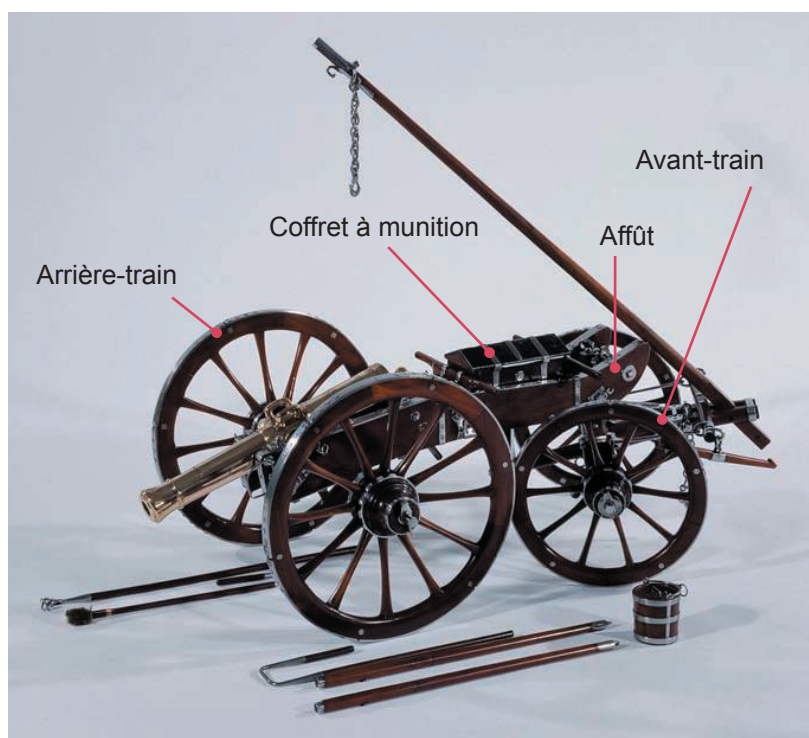
Mis au point à la fin de l'Ancien Régime, les canons du système Gribeauval font de l'artillerie française l'une des meilleures d'Europe lors des guerres de la Révolution et de l'Empire (1792-1815).

L'objet en lui-même...

Pour évoquer l'artillerie de Gribeauval, le musée de l'Armée présente un petit modèle de la voiture-pièce de campagne de 4 du modèle 1764 (échelle 1/4). Le canon, au chiffre de Louis XVI, correspond à une fabrication de 1788. Les petits modèles sont des pièces d'artillerie à échelle réduite, réalisées avec soin, dans des matériaux de qualité, ici du bronze et de l'acajou. Initialement destinés à l'instruction, ils servent aussi de jouets princiers et de présents honorifiques. Ils deviennent de véritables moyens d'étude dans le dernier tiers du XVIII^e siècle.

Le modèle représenté ici constitue une pièce emblématique du système de Gribeauval. Il s'agit d'un canon léger sur affût, attelé à un avant-train à timon tiré par quatre chevaux. L'objet est une reproduction du canon *L'Altière*, fondu par Jean Bérenger à Douai en 1788. Le matériel correspondant, en grandeur réelle, est long de 1,46 m pour une masse de 290 kg. Exprimé en unités de mesure contemporaines, le calibre du canon de 4 est d'environ 84 mm. L'affût est long de 2,36 m ; en situation attelée, la masse de l'ensemble atteint un peu plus de 1 000 kg.

La voiture-pièce est équipée de son coffret de munitions encastré dans les flasques de l'affût, lui assurant une grande autonomie (18 coups prêts à l'emploi sous forme de cartouches à boulets et de boîtes à mitraille). Le modèle présenté est accompagné de ses accessoires : tire-bourre, refouloir, seau et leviers de manœuvre. Une fois dételée de son avant-train, la pièce est mise en batterie et chargée par ses servants. Le pointage est effectué au moyen d'une hausse de tir axiale réglable. Utilisé pour la première fois au cours de la guerre d'Indépendance américaine (1776-1783), ce matériel est l'un des instruments essentiels des armées de la Révolution et de l'Empire.



Modèle réduit de voiture-pièce de campagne de 4, modèle 1764, du système Gribeauval, à l'échelle 1/4. Inv.: O 83 ; O 106 © Paris, Musée de l'Armée/RMN-GP 06-505631.

L'objet nous raconte...

Au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, les canons sont en bronze et l'intérieur du tube, l'âme, est lisse. Leur chargement s'effectue par la bouche. La poudre à canon, dite aussi poudre noire, est un mélange de salpêtre (75 %), de charbon de bois (12,5 %) et de soufre (12,5 %). Cette poudre produit une importante fumée blanche après le tir. Les canons sont distingués en fonction de leur calibre qui dépend lui-même de la masse du boulet, généralement exprimée en livres : un canon de 4, par exemple, signifie un canon tirant un boulet de 4 livres (en France, une livre équivaut à environ 489,5 gr). Les boulets sont en fonte et de forme sphérique. Le canon peut également pratiquer le tir à mitraille dans un emploi anti-personnel. Le tir à ricochet est codifié et perfectionné par Vauban à partir de 1697. Vers 1760, la portée utile est de 1 000 m environ et la précision s'est accrue depuis l'invention, en 1789, de la hausse réglable. La cadence de tir est de un à deux coups par minute. La traction des pièces, exclusivement hippomobile jusqu'en 1914, est assurée par des entreprises jusqu'en 1800, date à laquelle tous les attelages et les conducteurs sont militarisés.

Les obusiers (bouches à feu à âme courte et au tir tendu) et les mortiers (bouches à feu à l'âme très courte et au tir courbe) constituent, à côté des canons, d'autres types de pièces d'artillerie utilisées notamment lors des sièges.

Au milieu des années 1760, l'artillerie française est profondément réorganisée par Jean-Baptiste Vacquette de Gribeauval (1715-1789). D'une famille de robe et d'épée récemment anoblie, Gribeauval entre à 17 ans à l'école d'artillerie de La Fère. Chargé d'une mission d'étude en Prusse en 1755, il passe, pendant la guerre de Sept ans (1756-1763), au service de l'Autriche, alors alliée de la France, et se distingue au cours de la défense de Schweidnitz assiégée par le roi de Prusse Frédéric II. De retour en France, il gagne la confiance du duc de Choiseul, secrétaire d'État de la Guerre. Nommé inspecteur général de l'artillerie, il est chargé de la réforme de cette arme. En liaison avec le technicien Maritz, Gribeauval mène sa tâche à son terme en 1765, malgré l'opposition des partisans du matériel de Vallière. En 1770, la disgrâce de Choiseul l'écarte des responsabilités pendant plusieurs années. L'arrivée du comte de Saint-Germain au secrétariat d'État lui est favorable : il est nommé en 1776 premier inspecteur général de l'artillerie et conserve la direction de cette arme jusqu'à sa mort le 9 mai 1789.

La réforme accomplie par Gribeauval comporte trois volets principaux :

- spécialisation des pièces d'artillerie en fonction de quatre emplois : campagne, siège, place et côte. À chacun de ces emplois correspond un matériel spécifique composé d'éléments séparables (essieux, roues, etc.) et de pièces détachées dont les dimensions sont fixées dans le détail ;
- amélioration sensible de la qualité et de la régularité des fabrications : grâce à des contrôles rigoureux et à l'emploi d'instruments vérificateurs, l'interchangeabilité des pièces est effective (Gribeauval applique les mêmes procédés dans la fabrication du fusil de 1777). Le calibre des boulets est mieux adapté à celui des canons et le décor de ces derniers est simplifié (c'est la fin des canons ornés des XVI^e et XVII^e siècles) ;
- mobilité et maniabilité accrues par allègement des pièces et amélioration de leur traction au moyen de nouvelles méthodes d'attelage des chevaux.



Modèle réduit de chariot-forge de campagne, modèle 1770 modifié 1808, à l'échelle 1/4. Inv.: O 204 © Paris, Musée de l'Armée/RMN-GP 06-516472

La réforme de 1765 permet à l'artillerie française d'allier, sur le plan tactique, puissance de feu et mouvement. Le matériel défini par Gribeauval reste quasiment inchangé sous la Révolution et le Premier Empire. Artilleur de formation, Bonaparte fait une utilisation remarquable de ce matériel, par exemple lors du siège victorieux de Toulon contre les Anglais en 1793, qui lui vaut sa nomination au grade de général et marque le début de sa prodigieuse ascension. Lors des batailles de la fin de l'Empire, l'artillerie joue un rôle sans cesse croissant comme en témoignent les impressionnantes concentrations de feux réalisées par Napoléon : 70 000 coups tirés par l'artillerie française à Wagram en 1809, plus du double à Leipzig en 1813.



Figurines de cartes, gendarme d'élite, train d'artillerie et artillerie à cheval de la Garde impériale, 1804-1815. Inv. : 2747. © Paris, Musée de l'Armée/ RMN-GP 06-505851.

Département de Louis XIV à Napoléon III

